



LA SURVEILLANCE DES SOLUBLES D'USINAGE

Une formation pour apprendre à maîtriser le suivi des fluides de coupe afin de prévenir les risques sanitaires et les dysfonctionnements des processus d'usinage

OBJECTIFS

- Savoir mettre en place un programme de surveillance dédié aux huiles de coupe solubles
- Savoir maîtriser et prévenir les risques associés à ces fluides

PERSONNES CONCERNÉES

- Equipes de maintenance et/ou production (responsables ou utilisateurs)
- Prérequis nécessaires : savoir écrire, lire et parler français

DURÉE

- 1 journée

LIEUX ET DATES

- En visioconférence
- En fonction de vos disponibilités

FORMULES ET TARIFS

- **Formation INTRA-ENTREPRISE**
En visioconférence. Devis sur demande
*A noter : Pour suivre nos formations en visioconférence dans les meilleures conditions, vous devez impérativement vous assurer en amont de disposer des outils adéquats (ordinateur, système audio, connexion internet suffisante, ...)
- **Formation INTER-ENTREPRISE.**
En visioconférence. Nous consulter.

PÉDAGOGIE

- Formation animée par un expert IESPM
- Groupe de 10 personnes maximum
- Présentation audiovisuelle et exposés de cas concrets
- Etudes de cas
- Mode d'évaluation des connaissances en fin de formation : exercices sur la base de cas concrets et/ou examen type « QCM » et/ou tour de table

PROGRAMME

1^{ère} partie :

LES FLUIDES SOLUBLES

- Définition et composition
- Fonctions et comportements

2^{ème} partie :

METTRE EN PLACE LA SURVEILLANCE

- Les analyses dédiées aux solubles
- Les différents types de suivi (séquences)
- La fréquence des prélèvements
- La technique de prélèvement

3^{ème} partie :

COMPRENDRE ET CORRIGER LES DÉRIVES

- Interprétation du diagnostic
- Causes et conséquences sur l'usinage et l'environnement de travail

4^{ème} partie :

MAÎTRISER LES RISQUES HSSE

Hygiène Santé Sécurité Environnement

- Contexte réglementaire
- Risques sanitaires
- Garder un environnement de travail sain

Ce programme peut être élaboré sur-mesure pour répondre à vos problématiques.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à IESPM. IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

En cas de réclamation : merci de vous adresser à notre service formation par mail à formation@iespm-group.com.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.